Cantal'ympique

SEPTEMBRE 2017 LETTRE DE LIAISON N°18

CDOS CANTAL

PARTENAIRES

LANCEMENT DE LA PLATEFORME « SPORT SANTE BIEN-ETRE » dans le Cantal

Une Plateforme Sport Santé Bien-Être a été inauguré le 26 juin 2017 à Aurillac. Elle vise à faciliter l'accès des personnes atteintes de maladie chronique à la pratique d'activités physiques régulières.

Les différents signataires de la plateforme : la **Préfecture du Cantal**, **l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône-Alpes**, le **Conseil Départemental du Cantal**, le **CREPS Vichy-Auvergne**, le **Centre Hospitalier d'Aurillac** et son **Centre de Médecine du Sport**, le **DAHLIR** et le **CDOS du Cantal**, développent un partenariat entre les acteurs du sport et de la santé.

L'objectif est d'accompagner des personnes atteintes de pathologies chroniques, éloignées de la pratique sportive, vers une offre territoriale cohérente d'activités physiques régulières et adaptées pour retrouver du plaisir dans la pratique sportive au bénéfice de leur santé.
Dans un premier temps, la plateforme sera expérimentée sur le bassin de santé intermédiaire d'Aurillac puis, sera étendue à d'autres bassins jusqu'à tendre vers la formalisation du réseau départemental, après évaluation de cette expérimentation.

NOUVELLE EDITION de l'ANNUAIRE du SPORT CANTALIEN 2017/2020

A l'occasion de la nouvelle olympiade le CDOS réédite l'annuaire du Sport Cantalien, vous y trouverez les coordonnées des comités et des clubs sportifs cantaliens mises à jour.

Disponible à partir de mi-septembre… N'hésitez pas à le demander….

CDOS du Cantal - Maison Départementale des Sports
130 av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04.71.64.46.52 cdos.cantal@wanadoo.fr

A VOS AGENDAS...

SEMAINE DEPARTEMENTALE DU SPORT ET HANDICAP

Du 23 septembre au 1er octobre

La semaine débutera **le 23 septembre avec l'action « Les chemins de VIASANTE » organisée à Vézac** et se terminera **le 1er octobre au Lioran** avec l'organisation de la **journée « ADAPEI » par Sport Ensemble 15.**

Durant la semaine un panel d'activités est proposé à toutes les personnes présentant un handicap.

Le programme des activités sur le département du 25 au 30 septembre :

Aurillac : Badminton, Basket, Body Attack, Bowling, Circuit Training, Equitation, Escalade, Escrime, Football, Golf, Gym douce, Gym plein air, Musculation, Natation, Pétanque, Randonnée, Running, Stretching Relaxation, Volley ball.

Mauriac : Handball,Judo,Natation.

Saint Flour : Actimarch, Escalade, Handball, Judo, Tennis.

Vic sur Cère : Escalade

Vieillevie : Canoë nature.

Comme l'an dernier, et en accord avec l'Education Nationale les classes ULIS participeront à des activités sportives en intégration.

Le CDOS remercie **tous les clubs ou comités sportifs cantaliens** qui s'impliquent dans cette action et permettent ainsi l'accueil et l'intégration des personnes en situation de handicap.

Pour toute information, contactez le CDOS : 04 71 64 46 52

SESSION DE SENSIBILISATION

Une session de sensibilisation sera mise en place à cette occasion pour les éducateurs encadrants les séances:

LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017

de 17h30 à 20h

Au Gymnase du Collège de la Ponétie à AURILLAC.

en présence du public accueilli, afin de les familiariser avec les personnes en situation de handicap.

Au programme :

1h de pratique sous forme d'ateliers adaptés au public nécessitant un accompagnement.
30mn de matchs avec un public mixte (valide + personne en situation de handicap)
45mn de débriefing.
Collation.
La session est ouverte à tout public désirant s'informer sur l'accueil des personnes handicapées.

LES ACTIVITES DU CDOS

SPORTIF CANTALIEN / TROPHEE GROUPAMA

Le trophée pour le deuxième trimestre 2017 est attribué à **Lysa COULIBALY, licencié à l'Alliance Judo Aurillac Cantal.** Son brillant parcours sportif lui permet d'intégrer ***le Pôle France de Bordeaux.***

La remise du Trophée par le CDOS et du chèque de « GROUPAMA » ont eu lieu ***le vendredi 28 juillet*** au DOJO de Peyrolles à Aurillac.

La Commission du **SPORTIF CANTALIEN** se réunira **le 2 octobre**: **Pensez à envoyer vos candidatures.**

SENTEZ VOUS SPORT

Mercredi 27 septembre :
8ème rendez –vous
sur le site de Peyrolles
de 14h à 17h.

Cette action sera menée en direction des enfants et adolescents, de 4 à 16 ans, en collaboration avec les centres de loisirs du bassin d'Aurillac.
Cette journée sera associée **à la semaine SPORT et HANDICAP** afin d'intégrer les enfants en situation de handicap.
Les activités seront proposées de manière libre et gratuite dans l'esprit sport-santé.

Si vous souhaitez profiter de cette opportunité et participer, au travers de votre association, à cette journée pour faire découvrir des activités nouvelles aux enfants, vous pouvez contacter **le CDOS au 04.71.64.46.52 ou cdos.cantal@wanadoo.fr**

AURILLAC POUR ELLES

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017

- Parcours de **5 ou 8km.**
- Départ et arrivée plaine des jeux de la Ponétie.
- Echauffement : 9h30 et Départ : 10h

Les bénéfices de cette action seront reversés au **Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer**

Plus d'infos sur la page Facebook : AURILLAC POUR ELLES

Augmentation du SMC au 1er juillet 2017: impact sur les salaires de la branche sport

L'avenant n°116 à la CCNS, relatif aux salaires minimums dans le sport, vient d'être signé par les partenaires sociaux, **il prend effet au 1er juillet 2017.**

Le dernier avenant sur les salaires remontait au 6 novembre 2015 (réévaluation du SMC de + 0,35 %, couplée à la mise en place d'une complémentaire santé obligatoire).

Cet avenant réévalue le SMC (salaire minimum conventionnel) de 1,2 %. L'ensemble des minima est donc impacté par cette augmentation, ainsi que la prime d'ancienneté des salariés qui en bénéficient (salariés des groupes 1 à 6).
Pour un salarié à temps partiel, la prime est calculée prorata temporis.

- **Hausse du SMC de +1,2%, à la date d'extension de l'accord, avec un effet rétroactif au 1er juillet 2017 ;**
- **Hausse du SMC de +1% au 1er avril 2018.**

En pratique, les employeurs du sport ont donc aujourd'hui le choix entre :

- appliquer une hausse des salaires dès le 1er juillet 2017,

ou

- attendre plusieurs mois l'extension de l'accord (à la rentrée/automne 2017), et effectuer alors un rattrapage salarial rétroactif.

Source : COSMOS

TAUX ACCIDENT TRAVAIL : Codes risques 2017

Code risque	Nature du risque	Taux de cotisation AT
926 AA	Gestion d'équipements et centres sportifs (personnel non visé par ailleurs et notamment aux risques 92.6CH et 92.6CI).	1,70%
926 CG	Associations sportives ne gérant pas d'équipements.	1,40%
926 CH	Sportifs professionnels, y compris entraîneurs joueurs, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie *(h)* : rugby, escalade, moto, handball, basket, hockey, équitation, volley-ball, football, ski, cyclisme.	6,80 %
926 CI	Sportifs professionnels, pour les sports non visés par ailleurs, **incluant également les entraîneurs non joueurs** des sports visés par le 92.6CH, quel que soit le classement de l'établissement qui les emploie *(h)*, arbitres et juges.	2,20%

COUPES OFFERTES PAR LE CDOS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Cantal offre **des coupes** aux associations sportives, pour des manifestations d'intérêt au moins départemental.

Les clubs ou les comités qui le souhaitent peuvent faire parvenir au CDOS une demande par courrier ou par mail.

Bulletin réalisé et édité par le CDOS Cantal, diffusé gratuitement aux partenaires du Mouvement Sportif Départemental.
Directeur de publication :
Robert LAGARDE
Comité de rédaction :
Josiane POUGET- Elodie LAFARGE

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS
CDOS CANTAL

Rejoignez-nous sur le web
http://cantal.franceolympique.com